

alveolite



**UN MOYEN CONCRET
DE FAIRE FINANCER VOS ABRIS VÉLOS
ET ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ÉCOMOBILITÉ**



Je m'engage pour la mobilité, étape par étape

1

Je recense mon projet en ligne

2

Nous réalisons une simulation de votre prime

3

Je confirme mon engagement (commande ou devis signé)

4

Installation des supports de stationnement vélo

5

J'envoie les pièces justificatives (factures, PV de réception)

6

Nous vous versons la prime définitive

7

Une association réalise l'accompagnement à l'éco-mobilité



Le public visé



Les collectivités

Les acteurs privés :



Les bailleurs sociaux



à vocation de service public



Les établissements publics



à vocation d'enseignement

Le financement

Les **abris vélos** et structures d'attaches sont **financés à hauteur de 60%**.

Le programme Alvéole vous accompagne également dans la réalisation d'**actions de sensibilisation à l'écomobilité** auprès des usagers (optionnel, obligatoire pour les écoles élémentaires). Ces actions sont **financées à 100%**. Elles sont à choisir entre le porteur de projet et une association locale membre de la FUB, en fonction des besoins identifiés.

Les supports éligibles

Tous les emplacements vélos doivent être **couverts**, **séparés des espaces de stationnement motorisés**, **le système d'attache** doit permettre d'attacher **le cadre et la roue du vélo** avec un antivol en U.



Consigne sécurisée



Jusqu'à 2000€ par emplacement



Attache libre d'accès en extérieur



Jusqu'à 700€ par emplacement



Attache dans un local existant



Jusqu'à 200€ par emplacement

Le programme finance uniquement la mise en place de services vélos par le biais d'abris préconstruits ou d'arceaux vélos dans le cadre de locaux existants. Les éventuels travaux concomitants (rénovation espaces, peinture, électricité, dalle béton...) ne sont pas pris en charge par le programme. Un support peut permettre d'installer 2 emplacements vélos.

Un programme ambitieux

Grâce au mécanisme des Certificats d'Économies d'Énergie, le programme Alvéole a pour ambition d'accélérer la création de places de stationnement vélo et d'accompagner au changement de comportement avec un large panel d'actions de sensibilisation à l'écomobilité.

Le programme vise la création de **30 000 places de stationnement vélo** et **l'accompagnement de 18 000 usagers** d'ici fin juin 2021.

Les porteurs du programme



La Fédération française des Usagers de La Bicyclette apporte des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promeut l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien à travers un maillage d'associations sur tout le territoire.



ROZO est une société de conseil en performance énergétique qui vise à réduire l'impact environnemental des organisations et des individus de manière durable.

En partenariat avec



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT



Informations et contacts

Rendez-vous sur www.programme-alveole.com

ROZO : Anne-Laure Béguet
mobilite@rozo.fr - 01 42 49 76 76
www.rozo.fr

FUB : Éva Pénisson
alveole@fub.fr - 06 38 15 29 83
www.fub.fr/alveole

alveole